

Bureau Exécutif FFVoile
8 Janvier 2010
Relevé de décisions

Présents : JP. Champion – H. Bacchini – JC. Méric – J. Kerhoas – JP. Churet – N. Peberel – C. Peyras – JC. Cour - L. Denechau – C. Fraboulet - C. Peyras – MT. Jourdas – E. Marliot – P. Gouard – B. Bonneau – S. Lasseaux – H. Giraud – B. David – M. Bouvet - JL Paulou - P. Delbart - T. Bouvard.

Résolutions / Commentaires / Décisions

1	VIE FEDERALE
1.1	Applications des nouvelles technologies et des nouvelles habitudes de consommation à la vie de la Fédération (présentation par Patrick DELBART, en présence de Thierry BOUVARD).
Info	<p>Suite à la présentation faite par P. DELBART de la société Faire Savoir, relative à la mise en place d'une offre e-commerce complète pour la FFVoile et ses structures affiliées, JP Champion propose que le BE étudie la faisabilité de ce projet pour le soumettre à l'approbation du CA de mars 2010.</p> <p>Investissement demandé à la FFVoile : 100 K€ (soit 25% du coût de lancement HT). Nécessité pour la FFVoile d'avoir du personnel dédié à cette opération.</p>
1-2	Approbation du relevé de décisions du BE du 06/12/2009.
Décision 1	Le relevé de décision est adopté par le BE.
1.3	Gestion de projets et logiciel Project
Décision 2	<p>1/Le BE décide de retenir les 2 projets suivants pour 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Evolution de la licence club FFVoile (dématérialisation et informatisation) et relation avec le licencié :<ul style="list-style-type: none">. Commanditaire : Bureau exécutif. Chef de projet : Bernard DAVID. Groupe travaillant sur le projet : 2 représentants de la Vie Fédérale, 1 représentant de l'informatique et des NTIC, 1 représentant de la communication, 1 représentant du développement, 1 représentant de l'habitable, 1 représentant de la Voile légère.. Echancier : opérationnel pour 1/01/12, avec étapes intermédiaires à déterminer.. Budget : à déterminer et à valider lors d'un prochain BE- Communication et approche territoriale renouvelée :<ul style="list-style-type: none">. Commanditaire : Bureau exécutif.. Chef de projet : Jean Christophe COUR.. Chef de projet adjoint (permanent si nécessaire).. Groupe travaillant sur le projet : A proposer par le chef de projet à un prochain BE, parmi les représentants du terrain et du siège.. Echancier : A proposer par le chef de projet à un prochain BE.

	<p>. Budget : à déterminer et à valider à un prochain BE.</p> <p>2/Le BE valide par ailleurs la procédure suivante, valable pour l'ensemble des projets qui seront traités à l'avenir dans le cadre du dispositif « gestion de projets » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chefs de projets rendront compte de l'avancée du projet tous les deux mois environ, au groupe Président/Directeurs. <p>De même, ils prépareront la fixation de la « feuille de route » avec ce groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe issu des administrateurs de la FFVoile procédera à l'évaluation et la validation du projet à différentes étapes (cadrage du projet, milieu et fin de projet) de la réalisation du projet.
Décision 3	
Décision 4	<p>3/ Le BE donne également son accord pour que le service informatique fixe dans ses priorités à réaliser en 2010, l'achèvement du développement de l'outil "Project".</p>
1.4	Refonte du site web FFV – choix du prestataire devant élaborer le cahier des charges.
Info Remis	<p>Point d'étape de Cédric Fraboulet sur les projets d'évolution du site Internet FFVoile, et sur les appels d'offres en cours.</p> <p>Ce sujet doit être présenté lors du prochain BE.</p>
1-5	Préparation du budget 2010
Info	<p>Le Budget prévisionnel 2010 aura pour base celui voté en mars 2009.</p> <p>Le montant des subventions attribuées à la FFVoile pour 2010 / 2011 / 2012, dans le cadre de la CO, a été confirmé par le Ministère chargé des Sports.</p> <p>Il est rappelé par la trésorière adjointe, MT Jourdas, la nécessité et l'urgence de remettre en comptabilité l'ensemble des BAP 2009</p>
1-6	Avis sur la dissolution du CDVoile14.
Décision 5	<p>Le BE de la FFVoile prononce un avis favorable quant au principe de la dissolution du CDVoile 14 à condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que le Conseil Général du Calvados accepte de continuer à soutenir les clubs de Voile du département, même en l'absence de CDVoile, par l'intermédiaire de la commission de la Ligue créée à cet effet, - Que la dissolution du CDVoile respecte la réglementation en vigueur et soit effectuée dans les formes adéquates, - Que la Ligue de Voile de Basse Normandie s'engage à créer la commission ad hoc chargée de veiller aux intérêts des clubs du Calvados.
1.7	Communication sur les chiffres des licences 2009.
Info	<p>Point final sur les chiffres des licences 2009 :</p> <p>Licences Jeunes 18944 (+ 8,23 %) - Licences Adultes 59335 (+ 1,88%) (Chiffres arrêtés au 31 décembre 2009 soit un total de 78 279 licenciés.</p>

1.8

Sachant que l'expérimentation licences en Haute Normandie est intégrée dans ces chiffres

Rappel échéancier délais statutaires AG FFVoile 2009.

Lecture de l'échéancier proposé jusqu'à l'AG de mars 2010 sur les dates à respecter

JANVIER

08 JANVIER (BE)

- Rappel de la répartition des interventions à l'AG (rapport moral, interventions à la tribune...)

FEVRIER

05 FEVRIER

- Date limite pour le retour des rapports d'activité (mail envoyé le 8 janvier)

10 FEVRIER

- Date limite retour de la candidature pour le poste vacant au CA

ENTRE LE 18 ET LE 25 FEVRIER

- Validation des candidatures par la commission électorale

26 FEVRIER (BE)

- 1^{ère} présentation des modifs des textes statutaires + règlement financier

- Validation de l'ordre du jour

- Présentation du plan détaillé du rapport moral et des interventions à l'AG

- fixation du montant de la participation financière des repas à l'AG

- désignation du scrutateur général

- Fixation du montant de la cotisation des membres affiliés

MARS

JEUDI 04 MARS

- Retour du rapport moral collectif

05 MARS (CA) :

- Présentation des modifs des textes pour validation

- Fixation du montant de la cotisation des membres affiliés

MERCREDI 10 MARS AVANT 12H30 (DERNIERE LIMITE)

- envoi des docs pour gravage sur CDRom

VENDREDI 12 MARS

- Retour des CDRom gravés

	- Envoi des CDROM accompagnés de l'ordre du jour / convocation
Décision 6	<p>Cet échéancier validé par le BE.</p> <p>Concernant le rapport moral, chaque intervenant devra présenter un plan détaillé de son intervention pour le BE du 26 Février.</p>
Décision 7	<p>Ordre de passage : JP Champion – J Kerhoas- JP Churet – H Bacchini- P Gouard- JC Méric – JP Champion (35 mn maxi)</p> <p>Pour les autres interventions spécifiques, les textes doivent être présentés également au BE du 26 Février (Arbitrage, Médical, Formation) durée 5 Mn maxi.</p> <p>Proposition de présenter aussi le sujet "Nouvelles technologies et nouvelles habitudes de consommation".</p> <p>Le BE décidera de l'ordre de passage et/ou des sujets traités</p>
1.9	Point et bilan des expérimentations – Prolongations
info	Information sur le bilan positif de l'expérimentation de la ligue haute Normandie signée pour l'olympiade
Décision 8	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prononce un avis favorable quant à la poursuite de l'expérimentation de la Ligue Nord Pas de Calais avec mandat de finalisation donné au Secrétaire Général.
Décision 9	Le Bureau Exécutif confirme qu'il ne prolonge pas l'expérimentation au sein de la ligue Languedoc Roussillon pour 2010 et prend acte que les résultats 2009 de cette expérimentation ne donneront pas lieu au reversement contractuel initialement prévu et souhaite revoir l'expérimentation de la ligue Bourgogne au prochain BE.
1.10	Point sur les présences Fédérales aux AG de ligues.
Info	<p>Lecture des dates des AG de Ligues d'ores et déjà reçues.</p> <p>Demande est faite aux membres du BE de représenter la FFVoile à 1 ou 2 AG de Ligues.</p> <p>Le tableau récapitulatif de ces AG sera diffusé par mail aux membres du BE en leur demandant de confirmer l'Ag ou les AG auxquelles ils pourront assister.</p>
1.11	Soirée des Champions et Marin de l'année.
Info	<p>Bilan de l'édition 2009 de la Soirée des Champions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un succès grandissant, - une organisation qui s'améliore, - des innovations intéressantes, - un documentaire toujours apprécié, - améliorations à encourager pour 2010,

<p>Décision 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le jury. <p>LE BE valide les propositions suivantes pour 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser la participation des internautes au choix du Champion de l'année, - étudier le changement d'animateurs, - changement de lieu non envisagé, sauf si partenariat avec la FIN, nécessitant plus de place. - Dynamiser la 1ère partie (scénarisation ...).
<p>1.12</p>	<p>Validation des évènements bénéficiant du statut « FFVoile événement ».</p> <p>Le bureau valide la liste ci-dessous, comme étant les événements de la Fédération bénéficiant du statut "FFVoile Evénement".</p> <p><u>Les Championnats de France de Voile</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Interséries Dériveur, Quillard et Catamaran intersérie, - Monotype Habitable, - Interséries Courses Côtières, - Interséries Croiseurs Légers, - Match Racing, <p><u>Les Championnats de France de Voile Jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimes, - Minimes flotte collective, - Espoirs Glisse, - Espoirs Solitaire & Equipage, - Espoirs Extrême Glisse, - Espoirs Match Racing, <p><u>Autres Evénements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Semaine Olympique Française, - L'Open de France, - La Soirée des Champions, - Le Top Club. - La journée du jeune régatier (sans ajout de financement spécifique)
<p>Décision 11</p>	<p>Accord sur cette liste, mais nécessité de mettre en place deux niveaux de "labellisation" : l'un au niveau politique, et l'autre au niveau financier.</p>
<p>2</p>	<p>ORGANIGRAMME OPERATIONNEL 2009 – 2012.</p>
<p>Non traité</p>	<p>Remis à un prochain BE</p>
<p>3</p>	<p>DEPARTEMENT VOILE LEGERE</p>
<p>3.1</p>	<p>Réactualisation des règlements spécifiques des Championnats de France de Voile « Classiques » Tour 2010.</p>
<p>Décision 12</p>	<p>Le Bureau Exécutif valide la réactualisation des règlements spécifiques des Championnats de France de Voile « Classiques » Tours 2010, à savoir : nombre d'étapes et nombre</p>

	<p>d'étapes prises en comptes, dates, lieu et coefficient de chacune des étapes. Ces règlements seront mis en ligne sur le site fédéral dans la rubrique Championnats de France. L'ensemble des règlements sont publiés électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 25 janvier 2010.</p>
<p>3.2 Décision 13</p>	<p>Championnat de France de Voile Minimes sur Flotte Collective 2010</p> <p>Le Bureau Exécutif valide le document « mode d'emploi » proposé pour information aux Ligues, et les frais d'inscription de 49€ par coureur et de mise à disposition d'un montant de 95 € par coureur. Le mode d'emploi est publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 25 janvier 2010.</p>
<p>3.3 Décision 14</p>	<p>Ajout du Championnat du Monde de Formule 18 aux épreuves de la Division Internationale du Classement National Individuel Fédéral pour 2010 et positionnement définitif des épreuves du World Match Racing Tour dans les groupes de niveau.</p> <p>Le Bureau Exécutif entérine la réactualisation des épreuves de la Division Internationale du Classement National Individuel Fédéral pour 2010 conformément au tableau publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 25 janvier 2010.</p>
<p>3.4 Décision 15</p>	<p>Mise à jour du règlement du Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2010</p> <p>Le Bureau Exécutif entérine la mise à jour du règlement du Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2010 à savoir qui se déroulera sur la compétition : La Costarmoricaine – Club de Voile de la Baie d'Erquy, du 4 au 8 août 2010.</p>
<p>4 4.1</p>	<p>DEPARTEMENT HABITABLE Classes admises à courir au Championnat de France des Monotypes 2010.</p> <p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile entérine la participation des classes : Corsaire, Open 5.70, J22, Longtze Premier (sous réserve d'affiliation), First Class 31 .7, Figaro Bénéteau II et J80 à l'édition 2010 du Championnat de France de Voile des Monotypes. Les classes invitées seront : Classe 6m50, 5.5JI et Seascope 18. Il est entendu qu'elles ne disputeront pas le titre de Champion de France.</p>
<p>4.2 Décision 17 Vote CA par vote électronique</p>	<p>Règle de sélection de l'Equipe de France de Match Racing 2010.</p> <p>Le BE de la FFVoile entérine les modalités de sélection de l'équipe de France de Match Racing 2010 suivante : Le Directeur Technique National de la FFVoile sera chargé de définir la composition de l'Equipe de France de Match Racing pour la saison sportive 2010 (les membres ainsi que les partenaires d'entraînement). Pour ce faire, il pourra être assisté d'experts de son choix. Cette proposition sera soumise au vote du CA</p>
<p>5 5.1 Sujet reporté</p>	<p>DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT Bilan et perspectives sur le dossier de l'enseignement de la voile : audit, accompagnement, préconisations.</p> <p>Présentation du projet et débat. Texte à remettre à l'étude pour présentation à un prochain BE.</p>

<p>5.2 Non traité</p>	<p>Point sur le grenelle de la mer Remis à un prochain BE</p>
<p>5.3 Décision 18</p>	<p>Point sur la position officielle de la FFVoile par rapport aux anciens clubs Bouygues. Le Bureau décide que les clubs ex Bouygues Telecom ne pourront toujours pas bénéficier des produits EFV / Orange. Sauf s'ils se séparent de l'ensemble de leurs matériels Bouygues Telecom. Cette règle pourra bénéficier de dérogations au cas par cas accordées par le vice président du département développement sous condition de respecter un cahier de charges de visibilité prévoyant la suppression des éléments de visibilité les plus significatifs de la marque BTEL (bouées, pavillons, beachflags...)</p>
<p>6 6.1 Décision 19</p>	<p>HAUT NIVEAU CESSION A TITRE GRATUIT DE 2 PLANCHES RSX. Le BE, en fonction des arguments avancés par la Direction Technique, décide d'accéder à sa demande en permettant la cession à titre gratuit des 2 flotteurs RSX n°941 et n°948 acheté en 2005, à la Ligue de Martinique de Voile.</p>
<p>7 7.1 Décision 20</p>	<p>RSO STAGES DE SURVIE ISAF RECYCLAGE Le BE adopte la création des « Stages de Survie ISAF Recyclage ». Ces stages sont mis en place dès 2010, et sont organisés par les Centres habilités par la FFVoile à organiser les stages complets de survie ISAF ; ils sont réservés aux personnes ayant déjà suivi un stage complet d'entraînement à la survie ISAF Approved, et dont le certificat arrive en fin de validité (5 ans). Ils ouvrent droit à un cycle de validité à nouveau de 5 ans. Les certificats seront édités et expédiés aux stagiaires directement par la FFVoile. Le contenu pédagogique est publié électroniquement sur le site Internet de la FFVoile le 25 janvier 2010.</p>
<p>8 8.1 Info</p>	<p>Divers Exposition "Carnets de voyage" Vernissage le 4 février. Présentation de carnets de voyages et projection de visuels.</p>